



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Le Pavé dans la Pub

ÉTÉ 2018

ÉDITO



PRENEZ LE LARGE...

La vie en agence est-elle devenue un enfer ? La réponse est dans la question ! Aussi, prenez le large... En free-lance, chez l'annonceur ou dans d'autres secteurs d'activité, c'est à votre guise... Et ce, d'autant plus que la publicité n'est plus l'apanage des agences. Elle est partout, et la créativité s'est diffusée dans toutes les strates de la société.

À quoi bon s'accrocher aux agences qui sont devenues des centres de profits appartenant pour la plupart à des groupes multi-spécialisés liés à des réseaux mondiaux ? **À quoi bon supporter cette pression permanente pour des salaires de plus en plus dérisoires ?**

DES COLLECTIFS QUI EXISTENT DÉJÀ

Les conditions de travail sont devenues intenable sous l'influence conjointe des technologies de l'information et de la communication

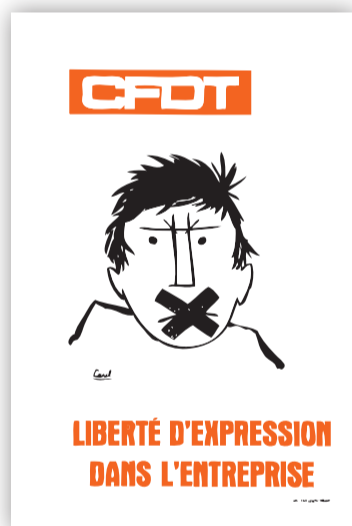
(TIC) et d'une généralisation des process d'optimisation et de gouvernance à partir d'indicateurs chiffrés. Un comble pour des métiers initialement créatifs, voire artisanaux !

L'amélioration du rapport de force en faveur du salariat passera forcément par une diminution du nombre de postulants. Moins d'appelés, plus d'élus, halte à l'interchangeabilité !

Quant à ceux qui resteront, ils devront veiller à inverser la donne, autrement dit changer leurs conditions de travail, demander des augmentations collectives, mettre l'humain au centre. Pour cela, ils devront former des collectifs au service de l'intérêt général. Des collectifs que les salariés éliront lors des élections professionnelles. Des collectifs qui existent déjà. **On les appelle des syndicats.**

Au fait, quand adhérez-vous ?

ACTU +



MAI 68, ON Y A GAGNÉ !

Mai 68 a été une grande victoire pour les salariés et leurs syndicats. **Augmentation générale des salaires de 20 à 30 %**, revalorisation du SMIG de 35% à Paris et de 37% en région, baisse du temps de travail sans diminution de salaire, congés supplémentaires, nouveaux jours fériés payés, mesures de pré-retraites, réduction des inégalités de salaires et de promotion pour les femmes et les jeunes, protection de la maternité, formation professionnelle...

« LES SALARIÉS ONT ÉTÉ TRÈS NOMBREUX À REJOINDRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES »

Les syndicats y ont également gagné beaucoup : la reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical au sein de l'entreprise, protection des délégués syndicaux, crédit d'heures de fonction et octroi d'un local syndical dans l'entreprise, libre diffusion de la presse syndicale, liberté de l'affichage syndical...

Conscients de l'importance des syndicats au sein des entreprises et de leur capacité à améliorer leurs conditions, les salariés ont été très nombreux à rejoindre des organisations syndicales. **La CFDT, à elle seule, a enregistré pas moins cent mille adhésions supplémentaires durant cette courte période !**

OSEZ LA CFDT

PROFITEZ DU CSE POUR VOUS FAIRE ÉLIRE...

Le CSE, Comité Social et Économique, doit être mis en place **dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés avant le 1^{er} janvier 2020**. Ce qui signifie un grand nombre d'élections professionnelles à venir dans les toutes les agences de publicité. Profitez-en pour être candidat. Terminés le Comité d'Entreprise (CE), le Comité Hygiène, Santé et Conditions de Travail (CHSCT), et les délégués du personnel (DP).

Les ordonnances Macron ont introduit le CSE qui regroupe toutes ces instances représentatives du personnel. Du trois en un qui réduit d'autant le nombre d'élus et les moyens mis à leur disposition.

Envie de prendre une part active dans la vie de votre entreprise, de trouver un nouvel intérêt dans votre vie professionnelle, **de discuter d'égal à égal avec votre employeur**, de défendre et d'améliorer la situation de vos collègues ? Bref, d'œuvrer pour l'intérêt général ! Dans ce cas, présentez-vous aux prochaines élections professionnelles de votre entreprise sur une liste CFDT.

MODE D'EMPLOI

Rien de plus simple, il suffit d'abord d'adhérer à la CFDT (Betor Pub à Paris, voir lien ci-dessous). Ensuite, deux cas se présentent pour vous. Soit votre agence compte déjà des élus CFDT, comme c'est chez BETC, Publicis, McCann. Il vous faudra alors contacter votre délégué syndical pour vous porter candidat aux prochaines élections. Soit il n'y a pas de section CFDT. Dans ce cas, vous allez en créer une. **Nos militants spécialisés dans les agences de Publicité vous accompagneront** depuis la signature du protocole d'accord pré-électoral jusqu'à la mise en place du CSE.

Dans tous les cas, une formation d'élus vous sera proposée, des informations juridiques et sociales vous seront régulièrement données, des réunions avec vos confrères d'autres agences de publicité vous seront proposées...

Vous disposerez d'heures de délégation pour y participer et vous bénéficierez d'un statut de salarié protégé qui vous évitera toute menace sur votre emploi.

Tous ceux qui ont franchi le pas s'en félicitent aujourd'hui. Ils ont le sentiment d'être bien plus utiles qu'avant !

N'hésitez pas et présentez-vous aux prochaines élections de votre agence.

<http://www.betor-pub.org/>



Contactez la CFDT :
tél. : +33(0)1 56 41 54 00
email : f3c@f3c.cfdt.fr





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

BON À SAVOIR

SI VOUS EN AVEZ MARRE, UTILISEZ VOTRE CPF !

La formation professionnelle est dans le viseur du Macronisme. Pendant qu'il est encore temps, profitez de cette année 2018 pour utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour vous former et envisager une reconversion professionnelle si vous en avez assez de ce métier.

Senior ou jeune embauché, vous êtes de plus en plus nombreux à exprimer votre désir de quitter la pub, un métier où les larmes sont plus nombreuses que les sources de satisfaction... Les plus âgés craignent d'y perdre leur santé, les jeunes ont le sentiment que la pub est un miroir aux alouettes, dont la réalité est bien sombre : surcharge de travail, charrettes, stress, pression des clients, bas salaires, augmentations rares et ridicules... **Seuls les dirigeants s'y épanouissent, continuant de s'accorder des salaires exorbitants** malgré la profonde crise du secteur.

Sortir de l'enfer de la pub... L'idée commence à germer chez bon nombre de salariés. Avec l'objectif de se reconverter dans une profession où l'on se sentira non seulement **plus épanoui mais aussi plus utile au bien commun**. Comment ? En utilisant le CPF pour faire un bilan de compétence, dispositif extrêmement intéressant quand on veut retrouver confiance en soi et réfléchir à un métier qui vous correspond bien. Pour cela, il faut cinq années d'ancienneté professionnelle, consécutives ou non, avec un an au sein de votre entreprise actuelle. Il y a aussi le conseil en évolution professionnelle si vous n'êtes pas éligible au bilan de compétences.

Votre délégué syndical Cfdt vous indiquera toutes les démarches à effectuer notamment auprès de l'Afdas, l'organisme qui prendra en charge votre bilan de compétence.

ILS L'ONT GAGNÉ

CHEZ MCCANN, L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL A CHANGÉ LA VIE

Sous l'impulsion des délégués syndicaux, McCann a été l'une des toutes premières agences de pub à signer un accord de télétravail. Quatre ans après, tous les salariés en sont très satisfaits, même l'employeur...

Travailler chez soi une journée par semaine... Les réticences ont été nombreuses quand le sujet a été mis sur la table par les organisations syndicales, dont la Cfdt fer de lance en la matière. Réticences déjà de la part des managers, avec souvent le même refrain entendu : «chez eux, les gens ne travaillent pas!». Il est facile de leur répondre qu'au bureau aussi, ils peuvent ne rien faire... si on ne leur donne pas de travail. Quand il y a du travail, il n'y a aucune raison qu'il ne soit pas fait chez soi. Autre réticence, cette fois de la part des salariés qui ne voulaient pas introduire leur boulot dans leur maison. Argument recevable sauf que le travail est hélas présent dans les foyers, via les appels téléphoniques et les mails en dehors des heures de travail.

TOUT LE MONDE Y GAGNE

Ces barrières franchies, chacun s'est rendu compte de l'intérêt du télétravail une ou deux journées par semaine. Les salariés économisent du temps de transport, soit du temps supplémentaire qu'ils peuvent consacrer à leur travail. Ensuite, ils choisissent le moment qu'ils préfèrent pour le réaliser, **parfois tôt le matin, voire la nuit, c'est au choix**. En outre, ils ne sont pas dérangés par des appels téléphoniques, des réunions, par des collègues qui n'ont rien à faire... Bref, les télétravailleurs sont plus efficaces. Et les études le prouvent : la productivité des salariés en télétravail est supérieure de 25%.

Rien d'étonnant donc si les employeurs, comme chez McCann, l'encourage aujourd'hui. C'est aussi un moyen pour eux de gagner des m² de bureaux, d'avoir des salariés qui travaillent chez eux les jours de grève des transports, en cas d'intempéries, ou bien encore quand les enfants ne peuvent pas aller à l'école... Rien d'étonnant non plus si les ordonnances Macron l'encouragent aussi, en demandant aux employeurs de justifier par écrit leur refus d'accorder le télétravail à un salarié.

Plus largement, le télétravail améliore la qualité de vie des salariés. Moins de transport, donc moins de fatigue et de stress, une présence plus grande à son domicile et auprès de ses proches, sa propre organisation du travail... La vie change!



WORK IN PROGRESS

LE SALAIRE DU LABEUR

Les salaires minimum de la Pub viennent d'être revalorisés! Le 5 avril 2018, la Cfdt a signé l'accord sur les salaires dans la branche de la publicité, qui prévoit une augmentation des minima salariaux de 1,5%.

Cette augmentation est rétroactive au 1er janvier pour les salariés des entreprises adhérentes aux syndicats patronaux signataires : l'AAC et l'UDECAM. Eh oui, les patrons des grandes agences de Pub sont syndiqués **car ils ont bien compris, eux, que l'union fait la force...** Pour les autres il faudra attendre l'extension de cet accord à l'ensemble des entreprises, si tout va bien vers le mois de juillet.

Pour savoir si votre entreprise est adhérente à l'un de ces syndicats patronaux, et donc si elle doit appliquer la rétroactivité prenez contact avec vos représentants Cfdt au sein de votre entreprise.

SALAIRES MENSUELS BRUT

| 1 ^{ère} Catégorie : Employés | | 2 ^e Catégorie : Techniciens/Agent de Maîtrise | |
|---------------------------------------|---------|--|---------|
| Niveau 1 (Débutant*) | 1 511 € | Niveau 1 | 1 646 € |
| Niveau 2 | 1 525 € | Niveau 2 | 1 695 € |
| Niveau 3 | 1 539 € | Niveau 3 | 1 748 € |
| Niveau 4 | 1 606 € | Niveau 4 | 1 854 € |

*Pendant 6 mois ensuite passage automatique au niveau 2
**Pendant 1 an ensuite passage automatique au niveau 2

| 3 ^e Catégorie : Cadres | |
|-----------------------------------|---------|
| Niveau 1 (Débutant**) | 2 021 € |
| Niveau 2 | 2 216 € |
| Niveau 3 | 2 613 € |
| Niveau 4 | 3 421 € |

BULLETIN D'ADHÉSION

VOS DROITS EN TANT D'ADHÉRENT(E)

- › Une défense personnalisée
 - › Un crédit d'impôts
 - › Une caisse de solidarité
 - › Un droit d'expression
 - › Une formation syndicale
 - › Une information régulière
 - › Une question, un problème ?
- Appelez votre syndicat.

BULLETIN À RENVOYER:

Cfdt - Fédération Communication Conseil Culture
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
tél.: +33(0)1 56 41 54 00 - email: f3c@f3c.cfdt.fr

COORDONNÉES DU FUTUR ADHÉRENT(E)

Madame Monsieur
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Téléphone (personnel) :
Portable :
Email (personnel) :

17TCP10

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement :
Nom de l'entreprise :
Lieu de travail :
Code APE/NAF :
Activité ou convention collective :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (professionnel) :
Email (professionnel) :
Métier / Fonction :

- Employé
 Technicien / Agent de maîtrise
 Cadre